



Paris Porte de Gentilly - 39 avenue Paul Vaillant Couturier  
CS 60511- 94258 Gentilly - Tél. 01 75 64 01 88  
entreprendre@guy-hoquet.com

## Barème des honoraires

Cession de commerces et/ou entreprises  
Droit au bail, locaux commerciaux

Les honoraires de cession (hors location), qu'ils soient à la charge du vendeur ou de l'acquéreur, ne peuvent dépasser 10 % TTC du prix de vente HT, avec un minimum de 10 000 € TTC.

### **l'Immobilier Garanti**

S.A.S. au capital de 167 693,92 euros - RCS Créteil B 389 011 537 - APE 7740Z - Carte professionnelle n° CPI 9401 2016 000 018 126 délivrée par la préfecture de Créteil Caisse de garantie CEGC - 16 rue Hoche Tour Kupka B - TSA 39999 92912 La Défense cedex - TVA intracommunautaire n° FR 75 389 011 537 - Chaque agence est juridiquement et financièrement indépendante.